

# MATIERE POTENTIALITES ET CONTRAINTES DU MILIEU PHYSIQUE A L'URBANISATION

## COURS 1 POTENTIALITES, RESSOURCES ET CONTRAINTES (sens et contre sens)

### 1 Les défis de l'urbain

Plus de la moitié de la population mondiale vit aujourd'hui en milieu urbain et les villes ne cessent de croître 5 milliards d'habitants en 2030

Pour accompagner cet essor urbain, les scientifiques réfléchissent à des solutions pour faire de la ville un modèle de développement durable les défis sont immenses. Ils touchent aux questions des sites, de l'énergie, du climat, de l'eau, de la biodiversité, des transports, des déchets.

Des défis différents selon les pays, L'Afrique est le continent où les taux de croissance des villes est très important de 40 à 60 %

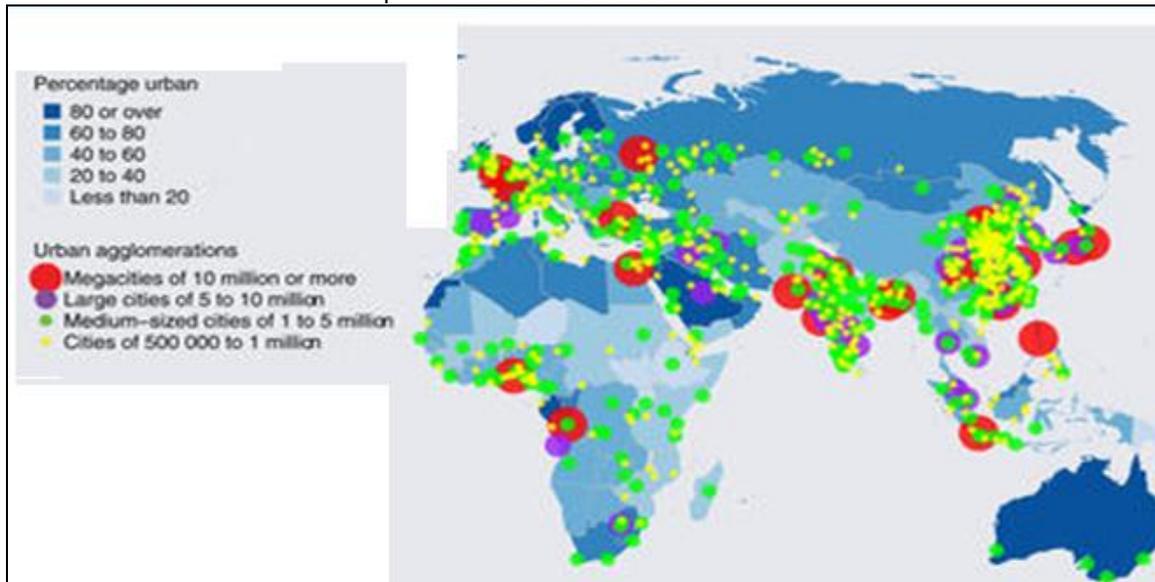


Fig. 1 Répartition de la population urbaine dans le monde

2 L'urbanisation massive des villes est évidemment corrélées aux types d'habitat « – concentration ou non dans des immeubles – aux choix d'urbanisme, espaces verts intégrés ou non dans le tissu urbain.

Les villes algériennes sont les plus touchées par cette urbanisation massive en raison de l'énormité des investissements qui y ont cours. Et la « tache urbaine » est de Plus en plus grande. Ce qui entraîne de fortes pressions sur l'environnement et par conséquent des solutions plus couteuses pour assurer la durabilité urbaine.

Pour l'ensemble de la période 1960-2018, on enregistre une évolution progressive de la population urbaine avec une moyenne annuelle de 51,9. Le changement enregistré entre la première et la dernière année est de 138 %. C'est en 2018 qu'on enregistre la valeur la plus élevée (72,63).

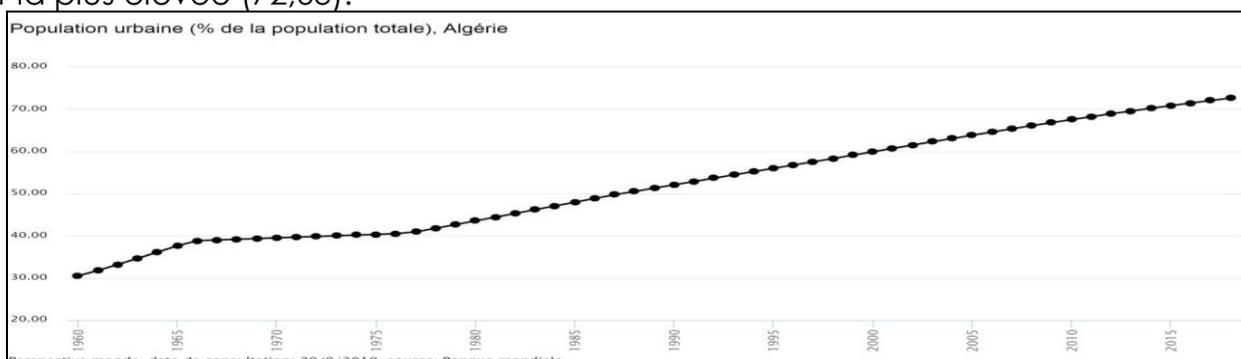


Fig. 2 Evolution de la population urbaine mondiale

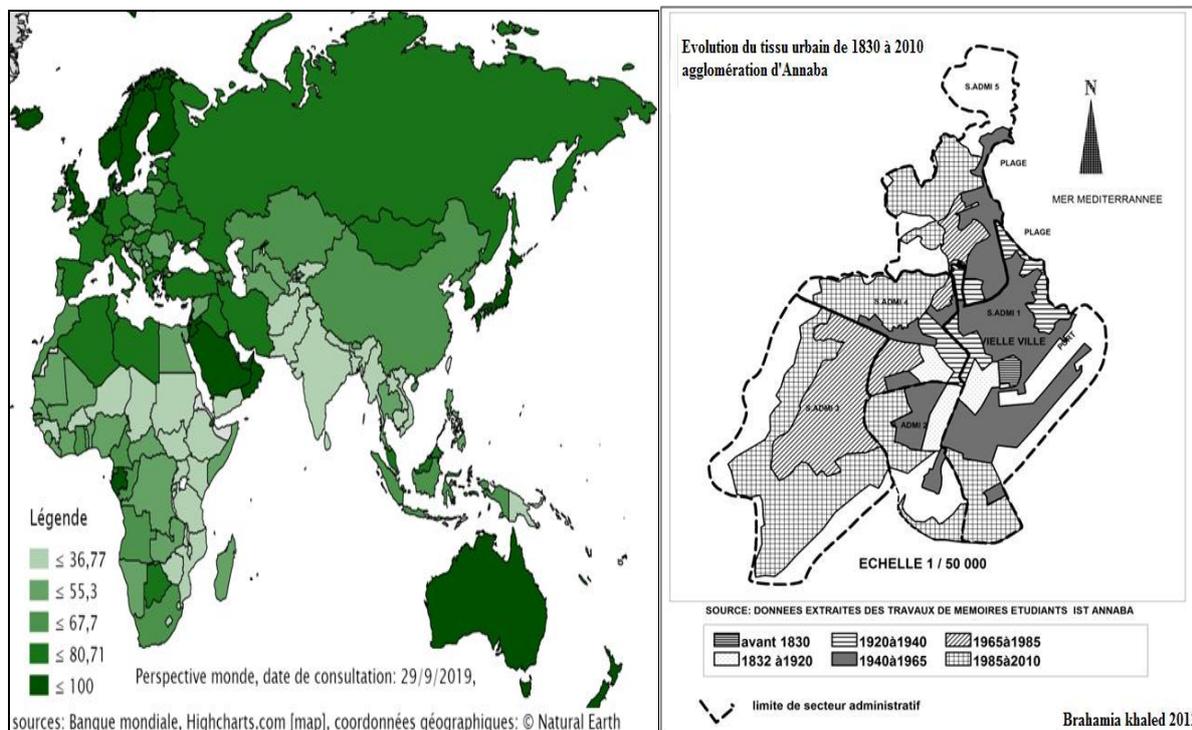


Fig. 3 Evolution de la population urbaine en Algérie et à Annaba

Les citadins représenteront plus de 70 % de la population mondiale en 2050. Sur la base des données disponibles. Il est estimé qu'en 2025 la valeur la population urbaine en Algérie devrait osciller autour de 76,93. D'où cet intérêt croissant pour la "question urbaine" aussi bien pour les sociétés, du nord comme du sud. La relation entre population, urbanisation et développement est repensée différemment.

L'urbanisation et le développement étaient étroitement liés, étant à la fois une cause et une conséquence du progrès économique. Mais aujourd'hui, l'accumulation de la population dans des cités toujours plus grandes serait devenue "antiéconomique (Jacques VÉRON 2008)<sup>1</sup> et particulièrement pesante ; en Algérie (problème de foncier de risque d'emploi etc.). La question urbaine est polycéphale (plusieurs tête), elle doit non seulement résoudre l'équation du développement économique de la ville et répondre aux besoins des populations croissantes, mais aussi trouver les ressources nécessaires à son développement ? Un équilibre très difficile a assuré.

### 3 Dynamique des villes et urbanisation

L'urbanisation des villes peut être appréhendée à travers leur histoire. Mais aussi à partir du critère de la proportion, des habitants. C'est-à-dire à quelle vitesse s'accroît sa population ? - mais aussi son étendue spatiale. À ce moment, les besoins en logement et les nécessités de l'activité économique rentrent en conflit en milieu urbain, car des territoires sont en jeu. A ces difficultés il faut ajouter les différentes nuisances et pollutions inhérentes au développement urbain d'une ville « pollution atmosphérique, encombrement du trafic, production intense de déchets, bruit, etc.

### 4 La nécessaire mutation de l'écologie à la ville durable.

Une "ville écologique" est une ville qui privilégie une politique d'espaces verts. Or la "ville durable", est celle qui privilégie une urbanisation compatible avec le développement durable, soit de prendre en compte, d'une manière simultanée, les dimensions environnementales, urbanistiques, économiques et sociales de

<sup>1</sup>Jacques Véron 2008 ENJEUX ÉCONOMIQUES, SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX DE L'URBANISATION DU MONDE <https://www.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2008-2-page-39.htm>

l'urbanisation. Jacques Theys et Cyria Emelianoff (2001) Véronique Barnier et Caroline Tucoulet (1999) ont défini une ville durable comme "une ville compacte, citoyenne, solidaire, éco-gérée «in (Jacques VÉRON 2008. La ville est mangeuse d'espace est consommatrice d'énergie et de ressources ; elle est aussi "productrice" de modèles de consommation.

La politique algérienne en matière d'urbanisation a souvent privilégié l'étalement urbain consommateur de sol. Une politique urbaine résume une croissance urbaine rapide en rupture avec la structure spatiale préexistante et en décalage avec l'évolution sociale.

La planification urbaine n'a pas épargné la ville fabriquée à une ville autrement ou faussement pratiquée.

### **5 La planification urbaine**

c'est un « Ensemble d'études, de démarches, voire de procédures juridiques ou financières, qui permettent aux collectivités publiques de connaître l'évolution des milieux urbains, de définir des hypothèses d'aménagement concernant à la fois l'ampleur, la nature et la localisation des développements urbains et des espaces à protéger, puis d'intervenir dans la mise en œuvre des options retenues. Les documents d'urbanisme, à cet égard, font partie de la planification urbaine ». (Pierre Merlin et Françoise Choay) « La planification spatiale se préoccupe de la répartition dans l'espace des agrégats précédents et, en particulier, des populations et des activités et prévoit l'échéancier de réalisation et l'implantation des équipements et des infrastructures nécessaires au bien-être de ces populations et à l'efficacité de ces activités.

La planification spatiale doit toujours prendre en compte et analyser les données et les contraintes naturelles, économiques et humaines et tenir compte des objectifs fixés par les responsables élus, de la population qui, en dernier ressort auront aussi à approuver les plans établis. Elle s'inscrit dans le temps qu'un horizon (et un échéancier) soit ou non fixé dans le plan. » (Pierre Merlin et Françoise Choay).

**6 L'urbanisme**, « C'est la manière démocratique d'agencer les activités des citoyens dans le temps et dans l'espace ».

**7 Le cadastre** et la maîtrise foncière «Un État sans cadastre est un État aveugle» (Lamine Cheriet, 2011) La maîtrise foncière est la clé du développement et "la question foncière est une question délicate, sensible, et bien souvent passionnelle" Dumont J.L. 1996 in CHORFI Khaled 2019<sup>2</sup>.

Il s'avère donc impératif avant d'aborder les questions de planification et d'urbanisation de se pencher sur les notions de potentialité ressources et contraintes

### **8 Potentialités, ressources et contraintes de quoi s'agit-il ?**

Potentialités, ressources et contraintes : trois vocables, d'un usage fréquent dans toutes les disciplines, l'intérêt de leur emploi réside dans le mélange des sens entre le naturel et le social, c'est pourquoi qu'on les rencontre dans plusieurs disciplines.

En agronomie « Contrainte » et « potentialité » sont deux termes centraux, l'agronome s'attache à détecter les facteurs et les conditions qui lient le climat, le sol et la plante. Donc il examine le milieu du point de vue des aptitudes culturales, des risques des coûts de production etc. dans la mise en place d'un système de culture.

Le mot contrainte à valeur de concept en économie, où il est associé à ressource leur association a pour but de réaliser des objectifs. Les « ressources » se définissent par les usages multiples que l'on peut en faire. La contrainte n'existe que dans la fonction de l'objectif choisi. C.à.d en termes de coût.

---

<sup>2</sup> Le fait urbain en Algérie ; de l'urbanisme d'extension à l'urbanisme de maîtrise. L'urbanisme en discussion. Cas de Sétif -Algérie- 1962-2014. Thèse de Doctorat

En écologie les trois termes cèdent la place à d'autres concepts comme la biodiversité, les vocables en question viennent en soutien à la description à l'évaluation de la biodiversité par exemple.

La notion de ressource comme celle de potentialité est d'ailleurs un des « concepts mixtes » dont l'usage renouvelé est préconisé par Georges Bertrand (1991)

A l'inverse d'autre discipline, l'aménagement du territoire ne craint pas de mêler les trois termes dans les recherches qui traitent des problèmes d'environnement, des préoccupations de l'interface société/nature et de l'anthropisation du milieu naturel.

Malgré des variantes propres au questionnement de chacune de ces disciplines, les notions de « ressources », « contraintes » et « potentialités » sont donc toujours associées et ont des définitions relativement peu différentes : **les « potentialités » expriment les possibilités d'exploiter des ressources en fonction de certaines contraintes.** En effet, des « potentialités » se définissent par rapport à un objectif donné, mais celui-ci peut changer ; des « ressources » n'existent que par rapport à un usage qui peut évoluer, se transformer, voire apparaître de nouveau ; des « contraintes » ne sont reconnues que pour certaines finalités, elles n'existent plus par rapport à d'autres ; en outre elles dépendent des moyens qui existent pour les dépasser, elles peuvent même devenir des « potentialités ».

En effet, de tout temps, l'homme a recherché à "dominé" la nature, soit en utilisant les *potentialités*, soit en s'adaptant à ses impératifs, soit en maîtrisant ses *contraintes* » (Pinchemel, 1988).

... « Les ressources d'un milieu sont une donnée essentielle dans le processus d'humanisation.

Cependant, l'inventaire des potentialités d'un milieu est conditionné par le niveau de perception des populations dans le sens où les *ressources* d'un milieu ne sont considérées comme telles que si les hommes les perçoivent comme de possibles richesses. Ce sont les conditions techniques, politiques et économiques qui "créent" les ressources naturelles » (Pinchemel, 1988).

## **8-1/ POTENTIALITE**

Ce dont un lieu, est censé être porteur sans que l'on sache si c'est d'essence divine ou d'un ensemble de qualités intrinsèques qui n'aurait pas encore été révélée.

Potentialité, c'est l'ensemble de qualités mesurables, une situation, un système en action.

Les potentialités se définissent par rapport à un problème donné, une technique et un investissement donné.

C'est un concept qu'il faut utiliser avec précaution car l'abus dans l'emploi de ce concept a mené vers des erreurs fatales dans des plans d'aménagement (pos) ou mise en valeur des terres en tenant compte uniquement d'un seul paramètre technique c.a.d une seule fraction des potentialités d'un territoire.

### **8-1-1 Evolution du statut scientifique des notions : potentialité contrainte et ressource**

L'utilisation de ces notions dans la sphère politique et aménagement du territoire à contribuer à leur disqualification. Dans le sens où la classification des territoires en termes contraintes et handicaps a justifié la position privilégiée de certaines régions et d'autres défavorisées.

- Comme par exemple la pente qui, pour la mécanisation, était considérée comme une « contrainte » majeure et délimitait les espaces qui du fait de leur pente (supérieure à 20 %).

- La carte de Turc établie en 1972 sur un « indice climatique des potentialités agronomiques » qui mettait en évidence des zones de plus ou moins forte production

potentielle de matière sèche par hectare servait de référence dans des décisions normatives (Bonnemaire, Deffontaines, 1978). D'où une classification des zones ; la montagne est une zone défavorisée. De tels travaux ont été soupçonnés de privilégier un certain déterminisme au détriment du social. Ces notions ont donc été dévalorisées du champ scientifique.

Deuxième phase un regain d'intérêt les chercheurs refusent le fatalisme et le déterminisme naturel. On assiste alors à l'émergence de la notion de diversité (Golivet 1988) et à la place de vocation et contrainte on parle d'aptitude « suitability ».

Le mot Ressource a également connu le même sort que les précédents, le mot ressource n'a de sens que ce que lui donne l'utilisation de la société. Aussi les ressources sont évaluées par rapport aux objectifs (eau agricole, eau potable, eau industrielle etc.) et en tenant compte des transformations qu'elles peuvent subir (méthodes de traitement des eaux, digestibilité d'une ration).

Le terme potentialité a bénéficié d'un relatif crédit par ce qu'il a le plus d'intentionnalité portant sur les relations entre l'homme et les ressources naturelles.

Il ressort

Les *potentialités pédoclimatiques* : ce sont les couverts végétaux qui expriment toutes les capacités de production ; ces potentialités peuvent se représenter à toutes les échelles, de la station à de vastes portions de territoires. Il s'agit d'un déterminisme lourd, de type « nature ».

Les *potentialités techniques* : elles prennent en compte la possibilité de réaliser certaines séquences d'opérations techniques (faisant intervenir la topographie par exemple) ; ces potentialités s'expriment à des échelles plus détaillées, pertinentes pour la réalisation des pratiques.

## 8-2 / Définition de contrainte

La contrainte est un terme polysémique on le rencontre dans plusieurs disciplines aussi bien de l'administration comme la justice la finance, que dans la littérature artistique que technique, c'est pour il recouvre plusieurs sens.

La contrainte judiciaire consiste à incarcérer une personne solvable qui ne s'est pas acquittée de certaines amendes ;

La contrainte pénale est une cause d'irresponsabilité. Elle peut être physique ou morale

La contrainte en mathématiques, est définie comme une égalité ou une inégalité que doivent satisfaire les solutions d'un problème et qui complique généralement sa résolution.

En ingénierie, une contrainte technique est une condition à satisfaire.

En résistance des matériaux, une contrainte mécanique est une force divisée par une surface, est donc homogène à une pression.

En mécanique le mot a un sens plus précis : « grandeur qui caractérise l'intensité des forces de contacts superficiels »

Par contrainte, on entend en général « entrave à la liberté d'action »,

En aménagement « La contrainte physique est l'interaction entre un élément naturel, climatique, géologique, géomorphologique, botanique, et un espace utilisé par l'homme<sup>3</sup> ».

Comment reconnaître une contrainte pour l'occupation du sol à proximité d'un immeuble ou d'une activité humaine ?

---

<sup>3</sup> Source Marchand Jean-Pierre. Les contraintes physiques et la géographie contemporaine. In: Espace géographique, tome 9, n°3, 1980. pp. 231-240; <http://fr.wikipedia.org/wiki/Contrainte> www.persee.fr/doc/spgeo\_0046-2497\_1980\_num\_9\_3\_3561

Il y a contrainte à l'utilisation du sol lorsque l'impact découlant de la présence d'un usage, d'une construction, d'un équipement, d'une infrastructure, d'un ouvrage quelconque ou d'une voie de circulation est susceptible de porter atteinte à la sécurité ou à la santé des individus, de même qu'à leur confort et à l'intégrité de leurs biens.

On peut identifier deux types de contraintes pour l'occupation du sol en milieu urbain

– une "nuisance" est tellement importante que son impact, à une certaine distance de la source, sur le bien-être des citoyens, sur leur santé et même leur sécurité, entraîne un dommage excessif, permanent et continu (il ne s'agit pas ici d'inconvénients ou de désagréments temporaires, momentanés).

– un "risque" à la sécurité ou à la santé des citoyens lorsqu'un danger d'accident ayant des conséquences graves est présent.

#### 12 / La contrainte physique

Le milieu physique apparaît par le biais de ses manifestations, constantes ou non, comme un composant de l'espace au même titre que l'organisation politique ou le système économique.

E. Reclus avait distingué le « milieu-espace du milieu-temps ». Aussi, c'est à partir de la notion de variabilité temporelle que peut se définir le concept de « contraintes physiques »

E. Reclus distinguait des milieux statiques et des milieux dynamiques. R. Brunet (1969) utilise les mêmes qualificatifs pour les discontinuités en géographie. A leur suite, Marchand Jean-Pierre distingue les contraintes dynamiques des contraintes statiques, la différence résultant de leur évolution temporelle.

#### **8-2-1/ Les contraintes statiques.**

Elles traduisent les interactions de l'environnement socio-économique et du milieu physique considéré en tant que cadre (milieu statique d'E. Reclus). Celui-ci n'offre qu'une simple résistance, un seuil que l'on ne peut franchir : une montagne, par exemple.

Mais statique ne signifie pas fixe ; ainsi en climatologie le rythme saisonnier est une de ces contraintes dont on ne peut s'affranchir.

Par ailleurs, le seuil critique donné par la contrainte peut très bien ne pas être atteint, dans le contexte socio-économique existant. Il reste donc une marge et des progrès peuvent se réaliser qui repoussent la capacité d'utilisation à l'intérieur du cadre (progrès de la technique, réforme agraire, progrès démographique... variété de semence plus ou moins résistante au gel). Si pour une raison quelconque, le seuil de la contrainte se trouve repoussé (aménagement hydraulique, tunnel...) on peut toujours la considérer comme statique. En effet, si dans le cas précédent la contrainte est constante dans le temps, ici elle est constante jusqu'à l'instant où se situent des mutations économiques.

Dès que celles-ci sont réalisées, la contrainte, même si son seuil a été abaissé, reste constante à partir de cet instant.

#### **8-2-2 / Les contraintes dynamiques.**

Ces contraintes ne sont pas soumises au temps de la même manière ; elles ne présentent ni stabilité, ni régularité temporelle. Elles peuvent résulter de l'action anthropique (érosivité du sol) ou non (variation climatique), être irréversibles ou non

dans leur existence (glissement de terrain, gel précoce) et dans leur conséquence sur l'espace ; mais quelles qu'elles soient, elles ne peuvent être envisagées comme constantes par rapport au temps. Elles sont donc susceptibles de variations, que l'on peut exprimer en termes, sinon de probabilité, du moins de fréquences.

La variabilité de certaines contraintes physiques présente un caractère de probabilité d'apparition plus ou moins grande. Alors ses conséquences sur l'environnement socio-économique relativement homogène sont sujettes à des variations spatiales : Dans ce cas, la société a, ou n'a pas, la possibilité technique ou la volonté de lutter contre l'adversité. Si la probabilité d'apparition du phénomène est faible, deux réactions sont à noter. Il peut y avoir inadaptation totale de la société à contrôler l'espace.

Les conséquences économiques qui en résultent seraient susceptibles d'être supprimées avec un équipement adéquat, mais jugé non rentable par l'organisation économique.

### **Références bibliographiques**

CHORFI Khaled 2019 Le fait urbain en Algérie, de l'urbanisme d'extension à l'urbanisme de maîtrise. L'urbanisme en discussion. Cas de Sétif -Algérie- 1962-2014. Thèse de Doctorat.

Marchand Jean-Pierre. Les contraintes physiques et la géographie contemporaine. In: Espace géographique, tome 9, n°3, 1980. pp. 231-240; <http://fr.wikipedia.org/wiki/Contrainte>

[www.persee.fr/doc/spgeo\\_0046-2497\\_1980\\_num\\_9\\_3\\_3561](http://www.persee.fr/doc/spgeo_0046-2497_1980_num_9_3_3561)

Jacques Véron 2008 Enjeux économiques, sociaux et environnementaux de l'urbanisation du monde <https://www.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2008-2-page-39.htm>

## COURS 2 SITE ET SITUATION

### 1 / Introduction

La ville est le siège de toutes les évolutions qu'elles soient, technologiques, économiques, sociales ou politiques. Elle est le symbole de la modernité, le centre vers lequel convergent toutes les populations. Les questions posées à la ville la concernent d'abord elle-même. Parmi les plus essentielles comptent celle de son adaptation, surtout lorsqu'elle est ancienne : rénovation et réhabilitation sont deux termes désormais bien connus, ceux de la conception de son fonctionnement organique qui touchent à la ségrégation sociale, aux quartiers, à la distribution spatiale de ses fonctions, ceux de son fonctionnement physique qui ressortent de la circulation, du stationnement de la voirie, des réseaux de toutes sortes, de l'eau à la télévision par câbles. Mais elle concerne aussi son environnement et son entourage.

### 2 / La ville

La définition d'une ville rassemble plusieurs critères

Le Critère statistique. Il est le plus simple. Une ville est un rassemblement minimum d'hommes sur une superficie. Chaque pays arrête un seuil statistique pour qualifier une agglomération de ville.

Le Critère fonctionnel : la fonction est l'une des caractéristiques importantes de la ville.

Les fonctions de relation (tertiaire)

Le Critère rythme urbain. Ce dernier est caractérisé par une continuité relativement grande de la vie dans les rues, de l'animation au cours de la journée.

Le Critère socioculturel de la cité. La composition socioprofessionnelle correspond à celle des fonctions ; des salariés du commerce et de l'industrie et par un nombre plus élevé qu'ailleurs de cadres moyens et supérieurs, de professions libérales.

Les villes sont toutes différentes les unes des autres même si elles ont des degrés de ressemblance. Ces différences se présentent dans l'apparence physique et dans l'association de plusieurs facteurs que l'on peut grouper en trois ensembles :

Le cadre géographique schématisé par les notions de situation et de site,

Le plan de la ville en quelque sorte, sa projection verticale sur le site,

L'architecture, c'est-à-dire le relief créé par la ville elle-même, soit ce que l'on peut appeler le site créé.

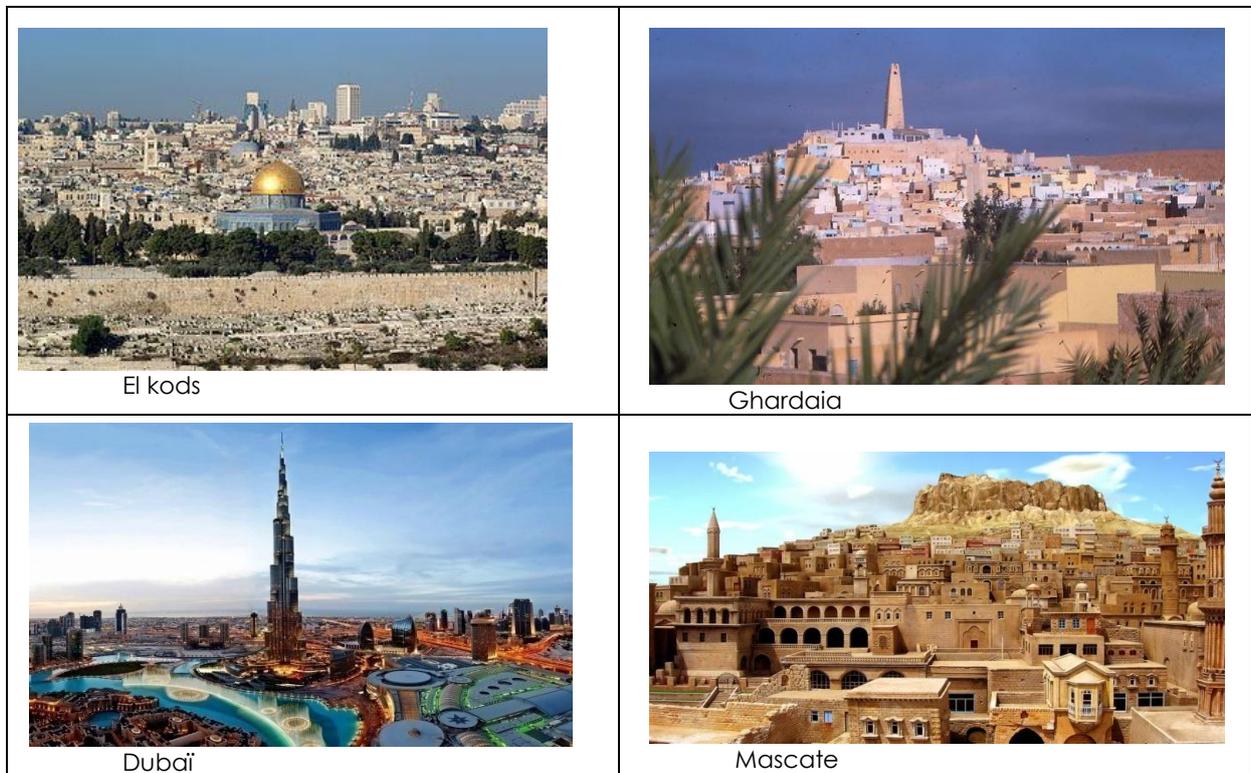


Fig. n° 1 Exemple type d'adaptation de ville à leur à l'environnement physique

Un peu partout dans le monde, l'habitat a cherché à s'adapter à l'environnement.

Dans ce cours nous allons nous focaliser uniquement sur le premier caractère de la ville à savoir le site et la situation. Deux éléments qui cadrent avec l'objet de cette matière, les potentialités et les contraintes du milieu à l'urbanisation.

### 3 / LE SITE, L'ESPACE PHYSIQUE

La plupart des villes doivent leur existence à leur localisation géographique les villes sont généralement situées à la jonction de diverses voies de communication. Ceci est très visible dans le cas des grandes villes portuaires et dans celui des localités situées au point de rencontre de voies de communication de nature différente (fleuve-route). Ces voies de communication sont elles-mêmes largement dépendantes du milieu. Il faut noter que situation (localisation géographique) et site (lieu physique d'implantation) peuvent avoir des effets contraires sur l'urbanisation, l'un favorable, l'autre défavorable. Toute société se rattache de façon plus ou moins étroite à son environnement physique.

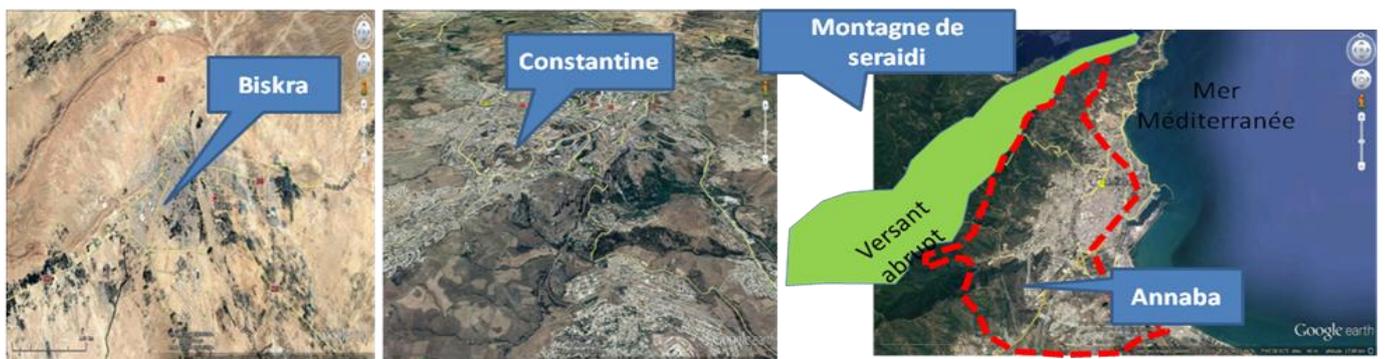


Fig. n°2 Sites de quelques villes algériennes

**3-1 /Le Site** : « configuration du lieu, du terrain où s'élève une ville »; « emplacement précis où est localisée une activité »; positions, conditions physiques. Il concerne le cadre

physique du lieu où est née la ville : géologie, relief, climat, hydrologie. La naissance de la ville est liée au site. Il faut donc connaître le lieu originel de l'implantation de la ville pour pouvoir comprendre le site.

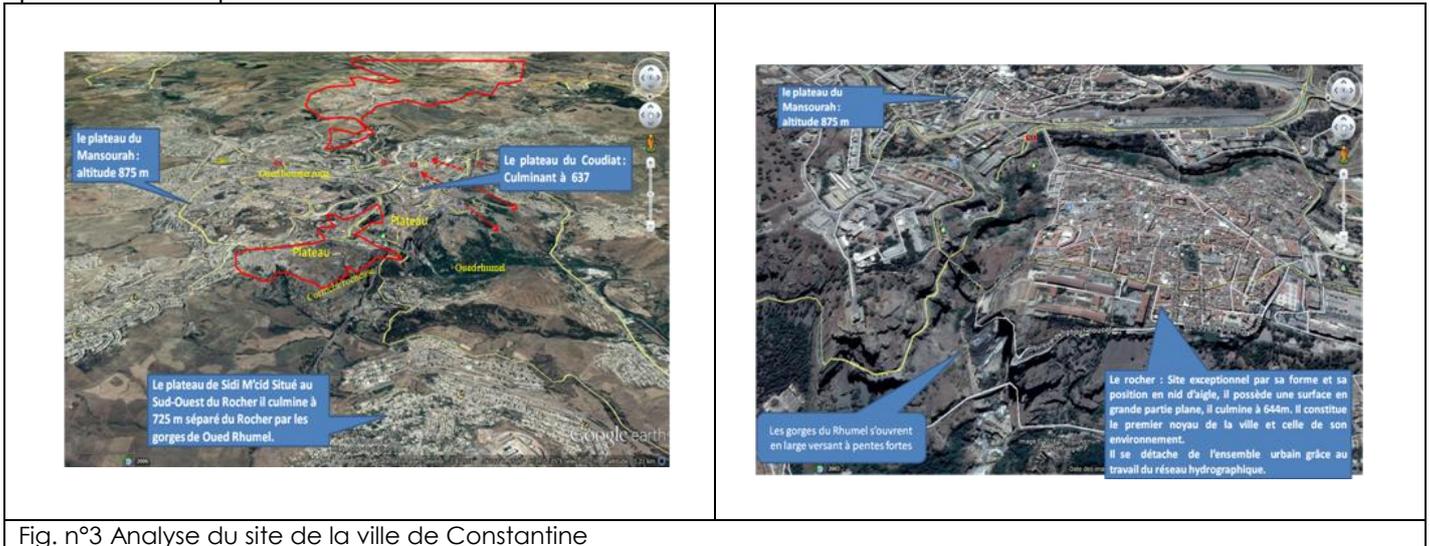


Fig. n°3 Analyse du site de la ville de Constantine

Dans le cas d'une ville, le site désigne l'emplacement de sa fondation et des extensions successives de son tissu bâti, caractérisé par les éléments topographiques (relief), géologiques, hydrographiques (rivages) et éventuellement climatiques et biologiques (végétation, pédologie, présence d'espèces animales).

On peut ainsi parler de site de plaine alluviale ou de site de colline, de site en bord de mer ou en bord de fleuve, caractérisé par un climat méditerranéen ou continental, aride ou pluvieux.

La construction d'une ville sur un plateau calcaire ou granitique donne d'autres facilités de construction que celle sur un site marécageux.

Un site marqué par l'activité sismique ou volcanique, ou par l'instabilité géomorphologique oblige à intégrer ces risques dans la construction et l'aménagement de l'espace urbain.

**3-2 La caractérisation d'un site peut donner lieux à la combinaison d'éléments.** Rome fut ainsi fondée sur sept petites collines sur les bords du Tibre.

Le **site** d'une ville peut également **prendre la forme d'une presqu'île** (Syracuse, Bombay), d'une **île** (New York, Singapour) ou d'une **île fluviale** (Montréal) ou encore d'un **archipel** au sein d'une lagune (Venise).

**Pour des raisons historiques** dans des époques de forte instabilité politique des **sites de colline facilement défendables** (comme au cours du haut moyen-âge européen) et dans des périodes de relative stabilité politique (comme pendant la *pax romana* des quatre premiers siècles de l'ère chrétienne) des **sites de plaine**, en **bord de fleuve ou en bord de mer**.

La **présence de sources d'eau, ou de problèmes de paludisme**, a également pu influencer le choix des sites urbains dès l'antiquité.

Le site est en tous cas localement caractérisé et définit par des éléments physiques (**souvent abiotiques et éventuellement biotiques**) présents sur place

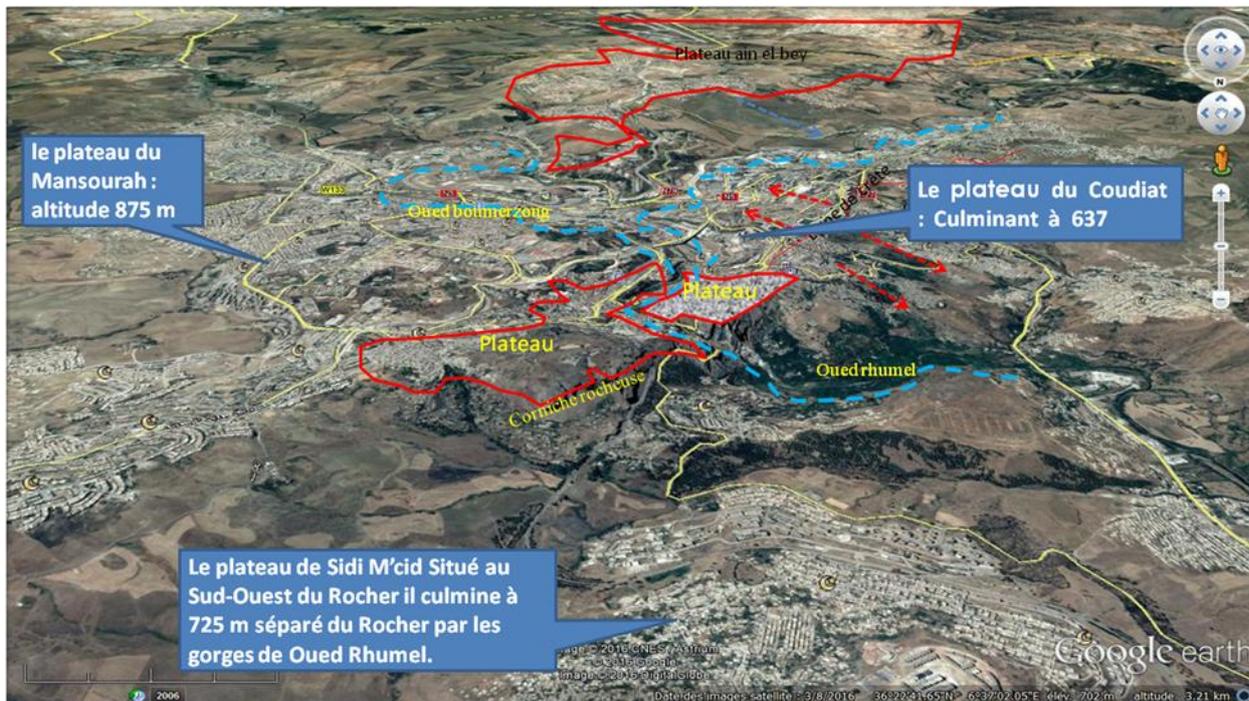


Fig. n°4 Analyse du site Constantine



Fig. n°5 Analyse du site ville de Biskra

**4 / La situation** : « manière dont une chose est disposée, située ou orientée»; «ensemble des circonstances dans lesquelles une personne se trouve»; contexte, conditions historiques.



La nature du site de la ville conditionne largement ses relations actuelles et futures avec l'environnement.

Le site peut être plat ou accidenté, provoquant des problèmes d'inondation et de drainage (Hanoi au Viêt Nam, Cotonou au Bénin) ou au contraire d'écoulements torrentiels destructeurs, accompagnés de glissements de terrains (Quito en Équateur).

Le site peut aussi être favorable à une pollution de l'air si la circulation de l'air s'y fait mal, par suite de l'existence d'une cuvette (par exemple Mexico) (Chaline & Dubois-Maury, 1994).

#### 4-1 La situation d'une ville se définit par

**La position géographique** par rapport à son **espace relationnel**, que l'on peut appréhender à différentes échelles (**locale, régionale, nationale voir internationale**). Les concepts de **champ** et de **réseau** sont normalement mobilisés pour appréhender l'organisation de cet espace relationnel.

Les moyens et les formes de relations assurant d'une part le jeu des forces stratégiques et de toutes forces de dominations territoriales, d'autre part des commodités d'échanges commerciaux.

Les facteurs humains de mise en relation à d'autres espaces (distances, positionnement sur les axes de communication, facilité de relation, etc.) ou éventuellement physiques, dans la mesure où ces derniers jouent un rôle dans la mise en relation humaine entre la ville et son environnement spatial. Par exemple, la situation de confluence fluviale (Paris, Lyon), d'embouchure de fleuve (Londres, Hambourg) ou encore de façade maritime à l'issue de cols stratégiques (Gênes) permettent des relations aisées avec des vastes arrière-pays.

Dans tous ces cas, le site est évalué par rapport à sa capacité relationnelle au sein d'un réseau (transport communication etc).

On peut ainsi caractériser une ville comme étant dans le champ d'une grande métropole (Blida, Tipaza par rapport à la métropole Algérie), dans une situation d'interface entre deux grandes métropoles (el bordj entre Alger et Sétif) où au sein d'un grand réseau métropolitain macro-régional (toutes les villes de la cote est algérienne.) À une échelle locale, Sétif se trouve bien au centre d'une constellation de petits centres urbains locaux qu'elle domine (Tadjanet, El eulma, Ain M'lila. etc.). A une échelle régionale, elle occupe une situation d'interface entre le corridor urbain littoral (Constantine Sétif) et l'aire métropolitaine Batna, contrôlant en même temps le carrefour qui lie ces deux espaces urbains.

La généralisation de **nouvelles technologies** de transport et de communication **transforme** également les **paramètres de la mise en relation**.

- Références bibliographiques
- Source : <http://books.openedition.org/editions-cnrs/4197> le 12/10/2016